

⑫

**DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

⑰ Numéro de dépôt: **88480094.7**

⑥ Int. Cl. 4: **A 63 F 7/06**  
**A 63 F 7/00**

⑱ Date de dépôt: **08.12.88**

⑳ Priorité: **08.12.87 FR 8717030**  
**29.03.88 FR 8804489**

㉓ Date de publication de la demande:  
**14.06.89 Bulletin 89/24**

㉔ Etats contractants désignés:  
**AT BE CH DE ES FR GB GR IT LI LU NL SE**

㉕ Demandeur: **Catalano, Antoine Sauveur**  
**11 Passage du Square Batterie 105 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Catalano, Marie née Canizares**  
**11 Passage du Square Batterie 105 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Catalano, Eric**  
**11 Passage du Square Batterie 105 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Plessier, Nicolas**  
**45 rue de la Vigne Haute Batterie 115 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Plessier, Christine**  
**45 rue de la Vigne Haute Batterie 115 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

㉖ Inventeur: **Catalano, Antoine Sauveur**  
**11 Passage du Square Batterie 105 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Catalano, Marie née Canizares**  
**11 Passage du Square Batterie 105 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Catalano, Eric**  
**11 Passage du Square Batterie 105 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Plessier, Nicolas**  
**45 rue de la Vigne Haute Batterie 115 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

**Plessier, Christine**  
**45 rue de la Vigne Haute Batterie 115 Garbejaire**  
**F-06560 Valbonne (FR)**

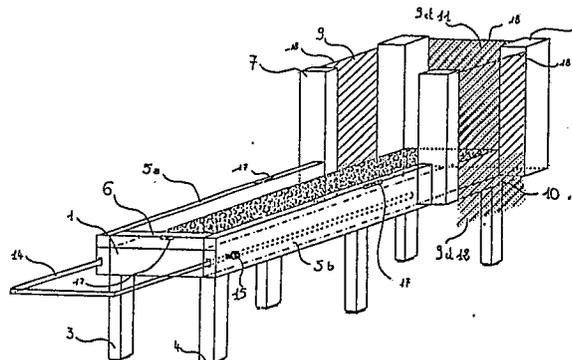
㉗ Mandataire: **Hautier, Jean-Louis**  
**OFFICE MEDITERRANEEN DE BREVETS D'INVENTION**  
**24 rue Masséna**  
**F-06000 Nice (FR)**

⑤4. **Table de pétanque miniature.**

⑤7 La présente invention concerne un dispositif pour jouer silencieusement à la pétanque dans un endroit réduit et à hauteur d'homme, en respectant les règles officielles de ce jeu toutefois adaptées à ce terrain et à cette échelle.

Le moyen de blocage des balles est constitué d'un filet (9) en poche, suspendu par un fil rigide et élastique à quatre piliers (7, 8) fixés en bas à la table (1) et sur les côtés aux bords des piliers (7, 8) formant ainsi une poche close, ledit filet (9) repose à sa base sur une tablette (10), ladite poche du filet (9) est doublée d'un tissu (12) et du côté du terrain d'un tissu lache (11) attaché uniquement en son sommet en haut dudit filet (9) et il comporte un moyen de réglage (14) de la distance de tir qui est monté coulissant par rapport à la table.

La présente invention s'applique à un jeu de pétanque de selon.



## Description

## Table de pétanque miniature

La présente invention concerne un dispositif pour jouer silencieusement à la pétanque dans un endroit réduit et à hauteur d'homme, en respectant les règles officielles de ce jeu toutefois adaptées à ce terrain et à cette échelle.

La pétanque traditionnelle se joue avec des boules pesant entre 0,650 gr et 0,800 gr, sur divers types de terrains d'au moins 4 mètres de largeur et 15 mètres de longueur, mais les intempéries, le vent, le froid, d'une part, les dimensions du terrain d'autre part, et par ailleurs le bruit des boules tombant sur le sol, la propreté du terrain donc des boules, le poids des boules élevé pour des jeunes enfants, les problèmes pour se baisser des personnes âgées ou paralysées ou sur des fauteuils, le fait d'aller rechercher les boules perdues... etc, tout ceci fait que ce jeu ne pouvait pas être réellement pratiqué par tous, à tout âge, par tous les temps, n'importe où et n'importe quand.

L'état de la technique peut être défini par les brevets suivants :

- FR-A-2.343.493 MAUDUECH : ce brevet décrit un dispositif pour la réalisation en réduction d'un terrain artificiel sur lequel on peut jouer à la pétanque. Le terrain est reconstitué artificiellement en réduction sur un plateau qui comporte une surface en ondulations irrégulières et une granulation incorporée à cette surface de façon à ce qu'elles exercent sur le roulement des boules un effet analogue à celui d'un sol naturel ; ledit terrain de jeu est limité et bordé par une zone marginale neutre comportant plusieurs défauts de jeu, en bordure de ce plateau un système de filets souples à poches fixés sur des panneaux amovibles permet l'arrêt et la retenue des boules sorties de terrain.

- FA-A-2.183.325 CARION : ce brevet décrit un jeu d'adresse caractérisé en ce qu'il comprend une piste longiforme à fond glissant sensiblement horizontal, cette piste étant pourvue latéralement de bordures et équipée à une extrémité d'une boîte de réception dont le fond est situé en contrebas par rapport à la piste et qui comprend, en regard de l'extrémité de la piste, une paroi frontale s'élevant au-dessus du niveau de ladite piste, ledit jeu d'adresse comprenant des plaquettes propres à glisser sur le fond de ladite piste. Le fond de la piste est habillé d'un revêtement lisse en matière synthétique. La boîte de réception est intérieurement habillée d'un revêtement en un matériau propre à amortir les chocs. La piste est supportée par quatre pieds télescopiques et rabattables sous celle-ci. Plusieurs repères sont inscrits sur la fond de la piste selon une figure géométrique déterminée, à proximité de la boîte de réception.

- le brevet US-A-4.336.939 KRUMLAUF : ce brevet décrit un dispositif pour s'entraîner au golf en particulier pour les coups d'approche.

Il décrit notamment une poche filet pour stopper et récupérer les balles qui ne vont pas dans les trous visés par exemple pour les balles trop fortes ou dans une mauvaise trajectoire.

- brevet FR-A- 789.482 COURTIEU : ce brevet décrit

un jeu de boules du genre dans lequel des boules sont lancées sur un tapis par un mécanisme à ressort. Le tapis de roulement des boules repose sur un tapis brosse.

Des gouttières inclinées entourant le tapis de roulement des boules ramènent celles-ci latéralement près du joueur.

Le dispositif selon l'invention permet de remédier à ces inconvénients et ce pour un jeu spécifique, la pétanque.

La présente invention concerne un dispositif pour jouer silencieusement à la pétanque dans un endroit réduit, à hauteur du genou d'un homme (60 cm de hauteur en moyenne), en respectant les règles officielles de ce jeu toutefois adaptées à ce terrain et à cette échelle, grâce à une table munie d'un système de freinage, d'arrêt et de réception des boules comportant un filet doublé d'un tissu et des goulottes.

La pétanque traditionnelle se joue avec des boules pesant entre 0,650 kg et 0.800 kg, sur divers types de terrains d'au moins quatre mètres de largeur et quinze mètres de longueur, mais d'une part les intempéries, les dimensions du terrain, le bruit des boules sur le sol, la propreté du terrain, le poids des boules élevé pour des gens manquant de force et de souplesse, les problèmes pour se baisser des personnes âgées ou paralysées ou sur des fauteuils roulants, le fait d'aller rechercher souvent acrobatiquement les boules perdues, d'autre part l'inexistence d'un jeu spécifiquement adapté à la seule pétanque, l'inexistence d'un système de freinage, d'arrêt et de réception des boules d'une façon certaine, l'inexistence d'un système permettant le maintien de la table à l'horizontale, l'inexistence d'un système de rangement de la table, l'inexistence d'un système augmentant jusqu'au double la distance de tir, l'inexistence d'un revêtement de table adapté à ce sport, l'inexistence d'un système permettant de stopper le jeu, combiné à une minuterie et un monnayeur, tout ceci fait que ce jeu ne pouvait pas être réellement pratiqué par tous, à tout âge, par tous les temps, n'importe où, n'importe quand, dans de bonnes conditions et facilement.

Le dispositif comporte, une table maintenue à hauteur du genou d'un homme (60 cm de hauteur en moyenne) par des pieds, pourvue de rebords, d'un système de freinage, d'arrêt et de réception des boules, et d'un système de blocage du jeu tout en visualisant dans chaque cas le temps du jeu (temps d'une mène ou temps fixé arbitrairement) et combiné avec un système de paiement.

La table a tous ses bords supérieurs arrondis. Elle est maintenue à 60 cm de hauteur par des pieds. Ces pieds sont munis de patins à vis ou de roulettes ou de ventouses, ou une composition de ces trois éléments. Les pieds sont unis par des traverses.

La table est entourée d'une goulotte (sur un ou plusieurs de ses côtés, voire tous ses côtés). La table et le fond de cette goulotte sont tapissés d'un matériau lisse ou feutré, et épais voire antidérapant. Le

terrain est formé de la table et de ce matériau (par exemple de la moquette). Le terrain comporte un cadre dessiné dit de positionnement initial du but.

Autour de ce cadre, sur les côtés du terrain (ou sur tout ou partie du pourtour du terrain) se trouve le système de freinage et d'arrêt des boules. Ce système peut être placé soit au bout du terrain, soit autour du cadre, sur tout ou partie du pourtour du terrain. Ce système est composé de piliers et de traverses souples ou rigides reliant deux piliers entre eux.

Le système de freinage est composé d'un tissu souple maintenu en son sommet à la traverse, tombant juste derrière le terrain, descendant sous le niveau de la table au ras du fond de la goulotte.

Le système d'arrêt est composé de filets. Chaque filet est tenu en son sommet à la traverse, sur les côtés aux piliers, à sa base à la goulotte.

Dans le cas d'un filet à mailles de côté supérieur au diamètre du but, un butoir peut être placé sur le bord extérieur de la goulotte et arrivant au même niveau que le terrain. Le filet sera tenu sous ou sur ce butoir.

Le système de freinage et de réception des boules forme un ensemble clos ouvert du côté du terrain.

Là où n'existe pas de système d'arrêt des boules, se trouve un rebord. Ce rebord dépasse le niveau de la table d'au moins la hauteur d'une boule. Ce rebord est susceptible de recevoir un ou plusieurs niveaux.

Les boules ne pèsent que 100 gr environ et ne mesurent que 2,5 à 3,5 centimètres de diamètre.

Plusieurs systèmes mécaniques ou électroniques ou électro-mécaniques peuvent être combinés et installés sur ce jeu pour bloquer ce jeu. Ils seraient reliés à une minuterie ou à un compteur de parties, et un manœuvreur. La minuterie ou le compteur de partie peut être visibles ou non : sonore ou non, luminescents ou non. Un électro-aimant ou un aimant, attirants ou repoussants, un détecteur de métaux, un rideau dont les glissières se trouveraient dans les traverses des piliers et dans les derniers piliers du côté joueur, une barrière rangée sous la table ou dans un des rebords de la table, tous ces systèmes peuvent être mis en place. Il peut y avoir soit un seul et puissant électro-aimant sous le cadre de positionnement initial du but, soit un cadre de petits électro-aimants positionné sous ce cadre de placement initial du but ; l'ensemble des électro-aimants est dans un cadre en cuivre et chacun d'eux a sa case en cuivre.

Soit il y a des électro-aimants placés en quinconce.

Il peut y avoir un ou plusieurs détecteurs de métaux couvrant la surface du cadre de positionnement initial du but et relié à un compteur chargé d'opérer l'opération binaire : détection 1, rien 0.

Un ou des compteurs de points peuvent être installés sur le jeu, ils peuvent être à affichage digital, à cristaux liquides, à lampes, à billes, en boulier (avec ou sans miniboules de pétanque miniature).

La table est entièrement démontable et pliable ; deux pièces étant liées ensemble par des vis, des tenons, des chevilles ou des embouts en queue d'aronde et les éléments symétriques. La table est

entièrement démontable : la table, le système de freinage, d'arrêt et de réception, le support de la table (pieds et traverses) sont trois ensembles qui peuvent être montés séparément.

5 La moquette peut être tendue par deux ou plusieurs planchettes à poser des moquettes, placées sur le terrain, ou par des languettes élastiques ou souples fixées au dos de la moquette.

10 Ces languettes seraient tendues par des tendeurs sous la table ou si elles sont élastiques, accrochées à un ou plusieurs ergots solides sous la table.

15 La table, les pieds, les traverses (des pieds et des piliers), les piliers, les goulottes, les rebords, les rallonges, la règlette, la vis de la règlette et le support de cette vis ou son système de blocage, le butoir, les patins, les roulettes, les ventouses peuvent avoir toutes formes géométriques existantes ou une composition de ces figures ou de leurs dérivés. Ils pourront aussi être construits dans tous les matériaux rigides ou souples, naturels ou de synthèse, existants ou à venir ; les tissus et filets peuvent être remplacés par tous matériaux souples, malléables, élastiques ou compressibles mais reprenant toujours rapidement leur forme initiale : rideaux, tissus, toiles, lanières, filets, coussins rembourrés etc. voire recouvrant un support solide.

20 Ainsi le filet, le tissu, la moquette et autres matériaux entrant dans la composition de la table, peuvent être des rideaux, tissus, toiles, lanières, grillages, ou autres matériaux rigides ou souples, naturels ou de synthèse, existants ou à venir, en cuir, bois ou composés du bois, matières synthétiques (acrylique, vinylique, carbonique, polystères, polyéthylène, résines, esters, plastiques, polyamides, polypropylène, viscose, tergal, dralon, coutil, rayone, fibranne, balatum, linoléum, cellulose, téflon, carbone 14, caoutchoucs, pvc etc.) ; matières naturelles (soie, coton, laine, caoutchouc, sable, terre, métaux) ; métaux (fers, acier, laiton, aluminium, cuivre, or, argent, etc.), papier, carton, éponges, résines, mousses, etc. mais aussi des coussins rembourrés d'un ou de plusieurs matériaux cités ci-dessus, ou de plumes, d'ouate, etc. Tous les éléments composant le table dans son ensemble peuvent être formés par un ou plusieurs de ces matériaux ou de leurs composés.

25 Selon un autre mode de réalisation la table de pétanque selon l'invention peut comporter d'autres moyens de freinage des boules et des obstacles.

30 Auparavant le freinage assuré uniquement verticalement, alors que pour des raisons esthétiques, il peut être assuré horizontalement aussi. De plus, le jeu se trouvait sur un terrain lisse de tout obstacle, or pour plus d'attrait et pour le corser, les obstacles sont nécessaires.

35 Le terrain de jeu est une table recouverte d'un matériau étouffant les bruits et freinant légèrement les boules.

40 Tout autour du terrain des rebords empêchent les boules de quitter la table. Ces rebords sont souples ou rigides.

45 Des goulottes évitent qu'une boule ne rebondisse sur le rebord et ne revienne sur le terrain, ce qui serait contraire au jeu traditionnel de la pétanque. La goulotte est entre le rebord et la terrain. La goulotte

est en matériau souple ou rigide. La goulotte a une largeur au moins égale à la moitié de la boule. La goulotte a la capacité de contenir la boule au moins en partie. Le niveau inférieur de la goulotte est au moins au dessous du niveau supérieur du terrain, quand la boule se trouve dans la goulotte.

Lorsque les rebords et les goulottes sont en matériaux souples, une charpente rigide fixée au plateau de la table les supporte.

Le freinage des boules est vertical et peut être horizontal. Verticalement, il est assuré par un élément souple et absorbant les chocs, comme de la moquette épaisse, maintenu en son sommet à une traverse, et libre de se mouvoir à sa base réalisant un mouvement de balancier. Cet élément est au moins en un seul morceau. Horizontalement, il peut être assuré par un matériau absorbant l'énergie cinétique des boules tel que adhésif, sable, et ne dépassant pas le niveau supérieur de terrain. Cet élément est placé sur les bords du terrain, ou à la place des goulottes.

La table comporte aussi des obstacles sur, dans ou sous le terrain, ou dans ou sous le plateau de la table. Ces obstacles sont fixes ou mobiles, avec ou sans dégagement d'énergie, placés au moins au niveau du cadre de positionnement initial du but.

Les obstacles peuvent être créés par le changement d'au moins une des caractéristiques techniques du revêtement du terrain : texture, densité, hauteur des fibres, granulométrie...

Les obstacles peuvent être aussi tout autre matériau ajouté sur le terrain : bois, vis, clous, cavaliers, etc.

Les obstacles peuvent aussi être des éléments magnétiques influençant la mobilité des boules. Ces éléments magnétiques peuvent être attirants ou repoussants.

Les obstacles électromagnétiques peuvent être dirigés par un circuit de commande aléatoire ; il peuvent être reliés à un pupitre permettant d'en contrôler et d'en diriger leur fonctionnement par visualisation connexe de leur position sur un écran ou par introduction de leurs coordonnées.

Les dessins annexés illustrent l'invention :

La figure 1 représente la table dans son ensemble vue en perspective.

La figure 2 représente le dispositif de blocage de la règlette qui permet de régler la distance de tir.

La figure 3 représente la table vue de dessus avec ses rebords 5g rebord gauche et 5d rebord droit.

La figure 4 représente le dispositif d'arrêt et de récupération des boules et du but perdu.

La figure 5 représente la table vue de profil ;

La figure 6 représente un éclaté de la table.

La figure 7 représente le positionnement des cavaliers sur le terrain.

Attention : pour des raisons de clarté, les dimensions et les proportions indiquées dans la description suivante ne sont pas respectées.

Le dispositif représenté sur la figure 1 comporte une table rectangulaire 1 ayant des dimensions de 70 cm de largeur, 220 cm de longueur et 1,5 cm d'épaisseur. Cette table 1 est maintenue à hauteur

d'homme (60 cm au dessus du plateau de la table) par des pieds 3 de 58,5 cm de hauteur et carrés (5 cm x 5 cm), posés sur des patins vissés 4. Un rebord 5a, 5b, de chaque côté et un rebord 6 clôturent le terrain à partir du côté joueur jusqu'aux piliers antérieurs 7 sur le bord de la table 1. Sur chacun de ces rebords 5a, 5b, 6 est placé un niveau 17. Au fond, le terrain est clôturé par un filet de 40 cm de haut suspendu entre les quatre piliers 7, 8. Le filet 9 souple et en poche repose à sa base sur une tablette-goulotte 10 de 50 cm de longueur, 3 cm de largeur et 1 mm d'épaisseur, débordant de la table 1. Au fond du terrain 2, un tissu lâche 11 d'une hauteur telle qu'il va du haut des piliers postérieurs 8 jusqu'au niveau du terrain 2, est suspendu devant le filet 9 du côté du terrain 2. Le filet 9 et le tissu 12 sont suspendus en hauteur à une traverse 18. Le filet 9 forme une poche fermée puisque, de tout sa hauteur, il est fixé sur les bords des piliers 7, 8. Toute la poche du filet 9 est doublée d'un tissu 12. Les piliers antérieurs 7 sont hauts de 27 cm et carrés en coupe horizontale de 3 cm x 3 cm. Les piliers postérieurs 8 sont hauts de 27 cm et rectangulaires en coupe horizontale 3 cm x 7 cm (7cm dans l'axe de la table). Entre les quatre piliers 7, 8 sur le terrain 2, est tracé une zone de positionnement initial du but 13. Un électro-aimant est placé sous cette zone.

Côté joueur 6, le dispositif comporte une règlette 14 pliée en U, se rangeant dans les rebords 5a et 5b. La règlette est épaisse de 1 mm, large de 1 cm et longue de 2 fois la longueur de la table 1, plus une fois la largeur de la table 1 moins 1 cm. Cette règlette 14 garde une position fixe grâce à deux vis 15, l'une sur le rebord gauche 5a, l'autre sur le rebord droit 5b. La vis est solidaire du rebord 5 grâce à une bague 16 fixée dans le rebord 5a et 5b.

Les pieds 3 et les piliers 7 et 8 se démontent ou se plient pour pouvoir ranger la table.

Structure : - la table 1, les piliers 7 et 8, les pieds 3, la tablette-goulotte 10, la règlette 14, la vis 15, peuvent être conçus dans divers matériaux rigides tels que bois, plastiques, métaux,

- la bague 16 sera en métal ou en plastique.

- le tissu 11 doit être très souple et léger donc en soie, en tulle, feutrine,

- le terrain 2 est fait d'un matériau tel que de la moquette, des plastiques.

Selon un autre mode de réalisation la table de pétanque selon l'invention peut comporter d'autres moyens de freinage des boules et des obstacles.

Auparavant le freinage étant assuré uniquement verticalement, alors que pour des raisons esthétiques, il peut être assuré horizontalement aussi. De plus, le jeu se trouvait sur un terrain lisse de tout obstacle, or pour plus d'attrait et pour le corser, les obstacles sont nécessaires.

Le terrain de jeu est une table recouverte d'un matériau étouffant les bruits et freinant légèrement les boules.

Tout autour du terrain des rebords empêchent les boules de quitter la table. Ces rebords sont souples ou rigides.

Des goulottes évitent qu'une boule ne rebondisse sur le rebord et ne revienne sur le terrain, ce qui serait contraire au jeu traditionnel de la pétanque. La

goulotte est entre le rebord et le terrain. La goulotte est en matériau souple ou rigide. La goulotte a une largeur au moins égale à la moitié de la boule. La goulotte a la capacité de contenir la boule au moins en partie. Le niveau inférieur de la goulotte est au moins au dessous du niveau supérieur de terrain, quand la boule se trouve dans la goulotte.

Lorsque les rebords et les goulottes sont en matériaux souples, une charpente rigide fixée au plateau de la table les supporte.

Le freinage des boules est vertical et peut être horizontal. Verticalement, il est assuré par un élément souple et absorbant les chocs, comme de la moquette épaisse, maintenu en son sommet à une traverse, et libre de se mouvoir à sa base réalisant un mouvement de balancier. Cet élément est au moins en un seul morceau. Horizontalement, il peut être assuré par un matériau absorbant l'énergie cinétique des boules tel que adhésif, sable, et ne dépassant pas le niveau supérieur du terrain. Cet élément est placé sur les bords du terrain, ou à la place des goulottes.

La table comporte aussi des obstacles sur, dans ou sous le terrain, ou dans ou sous le plateau de la table. Ces obstacles sont fixes ou mobiles, avec ou sans dégagement d'énergie, placés au moins au niveau du cadre de positionnement initial du but.

Les obstacles peuvent être créés par le changement d'au moins une des caractéristiques techniques du revêtement du terrain : texture, densité, hauteur des fibres, granulosité...

Les obstacles peuvent être aussi tout autre matériau ajouté sur le terrain : bois, vis, clous, cavaliers, etc.

Les obstacles 19 peuvent aussi être des éléments magnétiques influençant la mobilité des boules. Ces éléments magnétiques peuvent être attirants ou repoussants.

Les obstacles électromagnétiques 19 peuvent être dirigés par un circuit de commande aléatoire ; ils peuvent être reliés à un pupitre permettant d'en contrôler et d'en diriger leur fonctionnement par visualisation connexe de leur position sur un écran ou par introduction de leurs coordonnées.

Le dispositif représenté sur les figures 5 et 6 comporte une table faite d'un plateau en partie un autre plateau de base aux goulottes 10. Le plateau 1 est recouvert d'une moquette formant le terrain 2. Les goulottes 10 sont closes par les rebords 5a, 5b, 6. La table est tenue en hauteur par des pieds 3. Le système de freinage est assuré par une moquette 1 suspendue à la traverse 18. Les obstacles 19 sont des clous "cavaliers" cloués sur la moquette 2.

La présente invention est particulièrement adaptée à un public aimant les jeux de société et la compétition, tout en restant dans le calme et la distinction.

## REFERENCES

1. Table
2. Terrain ou moquette
3. Pieds de la table

4. Patins vissés
- 5a, 5b. Rebords latéraux
6. Rebord côté joueur
7. Piliers antérieurs
8. Piliers postérieurs
9. Filet
10. Table goulotte
11. Tissu lâche ou moquette
12. Tissu
13. But
14. Réglette
15. Vis
16. Bague
17. Niveau
18. Traverse
19. Obstacles

5

10

15

20

## Revendications

25

30

35

40

45

50

55

60

65

1. Dispositif pour jouer notamment à la pétanque miniature de type composé d'une table sensiblement rectangulaire (1) représentant la piste longiforme du terrain de jeu, ladite table (1) est maintenue à hauteur d'homme par des pieds pourvus de patins à vis (4) qui assurent l'horizontabilité de la piste, ladite piste peut être recouverte d'un matériau épais, lisse, ou feutré et rigide formant le terrain de jeu, un moyen de réception des balles est prévu à l'extrémité de la table (1) du côté opposé au lancer du joueur, le terrain de jeu est délimité côté joueur par des rebords (5g, 5d, 6) caractérisé par le fait que le moyen de blocage des balles est constitué d'un filet (9) en poche, suspendu par un fil rigide et élastique à quatre piliers (7, 8) fixés en bas à la table (1) et sur les côtés aux bords des piliers (7, 8) formant ainsi une poche close, ledit filet (9) repose à sa base sur une tablette (10), ladite poche du filet (9) est doublée d'un tissu (12) et du côté du terrain d'un tissu lâche (11) attaché uniquement en son sommet en haut dudit filet (9) et que la table (1) est pourvue tout autour du terrain (2) et contre les rebords (5a, 5b, 6) d'une ou plusieurs goulottes qui en combinaison avec les rebords évitent qu'une boule rebondisse et revienne sur le terrain (2), la goulotte (10) a une largeur au moins égale à la moitié de la boule et la capacité de contenir la boule au moins en partie, le niveau inférieur de ladite goulotte (10) est au moins au-dessus du niveau supérieur du terrain (2), lorsque la boule se trouve dans ladite goulotte (10).

2. Dispositif pour jouer notamment à la pétanque miniature du type composé d'une table sensiblement rectangulaire (1) représentant la piste longiforme du terrain de jeu, ladite table (1) est maintenue à hauteur d'homme par des pieds pourvus de patins à vis (4) qui assurent l'horizontabilité de la piste, ladite piste peut être recouverte d'un matériau épais, lisse,

ou feutré et rigide formant le terrain de jeu, un moyen de réception des balles est prévu à l'extrémité de la table (1) du côté opposé au lancer du joueur, le terrain de jeu est délimité côté joueur par des rebords (5g, 5d, 6) caractérisé par le fait

5

que le freinage des boules est assuré verticalement par un élément souple et absorbant les chocs maintenu en son sommet à une traverse et libre de se mouvoir à sa base réalisant un mouvement de balancier, ledit élément étant au moins en un seul morceau.

10

3. Dispositif selon la revendication 2 caractérisé par le fait que l'élément souple et absorbant les chocs des boules réalisent un mouvement de balancier et ne dépasse pas le niveau supérieur du terrain.

15

4. Dispositif selon la revendication 3 caractérisé par le fait que ledit matériau composant l'élément absorbant est placé sur les bords du terrain ou à la place des goulottes (10).

20

5. Dispositif selon la revendication 4 caractérisé par le fait que des obstacles (19) peuvent être des éléments magnétiques influençant la mobilité des boules ; ces éléments magnétiques peuvent être attirants ou repoussants.

25

6. Dispositif selon la revendication 5 caractérisé par le fait que les obstacles électromagnétiques (19) peuvent être dirigés par un circuit de commande aléatoire ; ils peuvent être reliés à un pupitre permettant d'en contrôler et d'en diriger leur fonctionnement par visualisation connexe de leur position sur un écran ou par introduction de leurs coordonnées.

30

7. Dispositif pour jouer notamment à la pétanque miniature du type composé d'une table sensiblement rectangulaire (1) représentant la piste longiforme du terrain de jeu, ladite table (1) est maintenue à hauteur d'homme par des pieds pourvus de patins à vis (4) qui assurent l'horizontabilité de la piste, ladite piste peut être recouverte d'un matériau épais, lisse, ou feutré et rigide formant le terrain de jeu, un moyen de réception des balles est prévu à l'extrémité de la table (1) du côté opposé au lancer du joueur, le terrain de jeu est délimité côté joueur par des rebords (5g, 5d, 6) caractérisé par le fait

35

40

45

50

que la table comporte aussi des obstacles sur, dans ou sous le terrain, ou dans ou sous le plateau de la table ; ces obstacles sont fixes ou mobiles, avec ou sans dégagement d'énergie, placés au moins au niveau du cadre de positionnement initial du but.

55

8. Dispositif selon la revendication 7 caractérisé par le fait qu'il peut y avoir soit, un seul et puissant électro-aimant sous le cadre de positionnement initial du but, soit, un cadre de petits électro-aimants positionné sous ce cadre de placement initial du but ; l'ensemble des électro-aimants est dans un cadre en cuivre et chacun d'eux a sa case en cuivre.

60

9. Dispositif selon la revendication 7 caractérisé par le fait que plusieurs systèmes mécaniques ou électroniques ou électro-mécaniques

65

peuvent être combinés et installés sur ce jeu pour bloquer ce jeu ; ils sont reliés à une minuterie ou à un compteur de parties, et un monnayeur.

10. Dispositif pour jouer notamment à la pétanque miniature du type composé d'une table sensiblement rectangulaire (1) représentant la piste longiforme du terrain de jeu, ladite table (1) est maintenue à hauteur d'homme par des pieds pourvus de patins à vis (4) qui assurent l'horizontabilité de la piste, ladite piste peut être recouverte d'un matériau épais, lisse, ou feutré et rigide formant le terrain de jeu, un moyen de réception des balles est prévu à l'extrémité de la table (1) du côté opposé au lancer du joueur, le terrain de jeu est délimité côté joueur par des rebords (5g, 5d, 6) caractérisé par le fait qu'il y a des électro-aimants placés en quinconce.



Fig. 2.

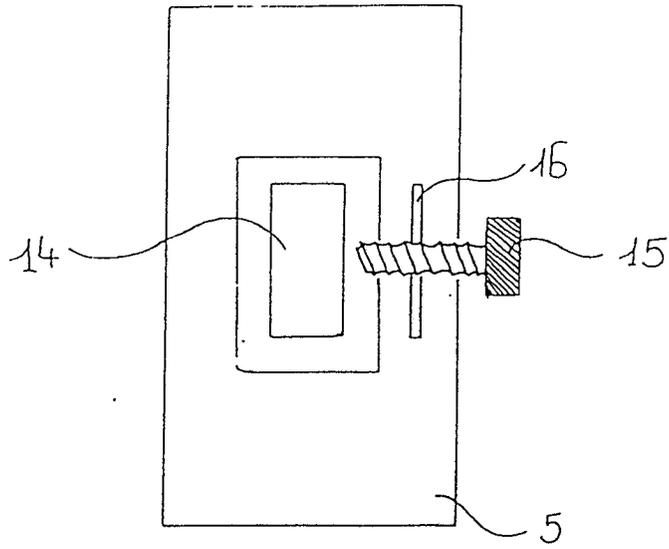


Fig. 3

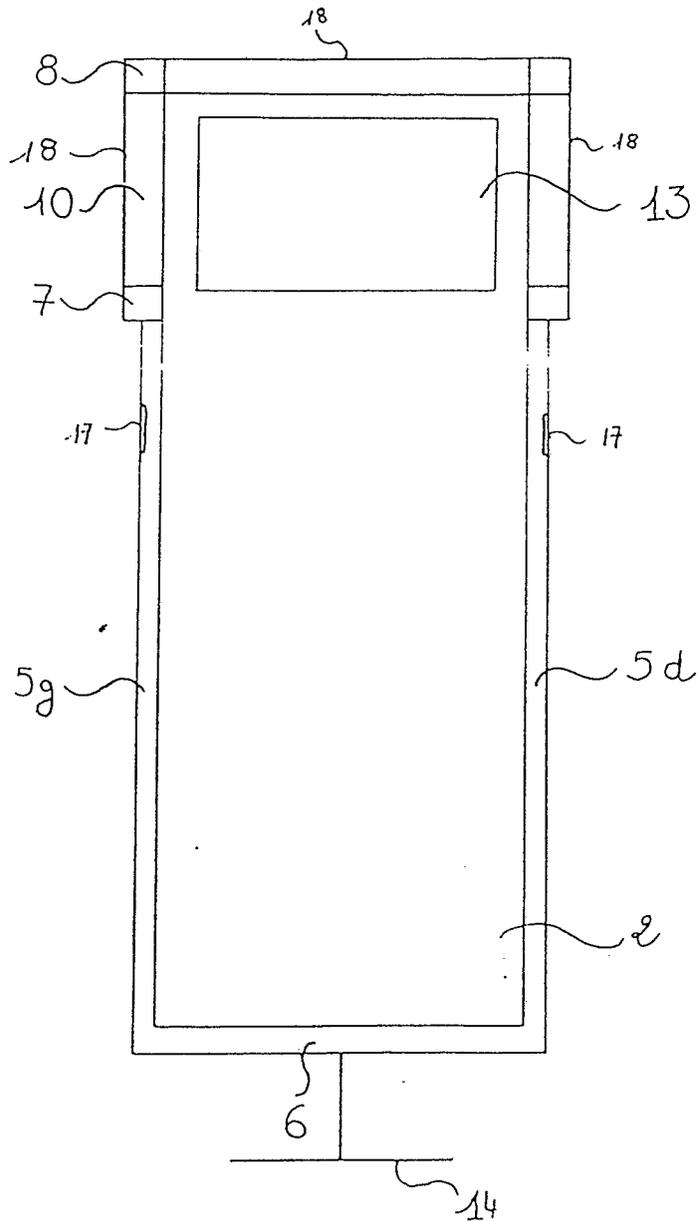
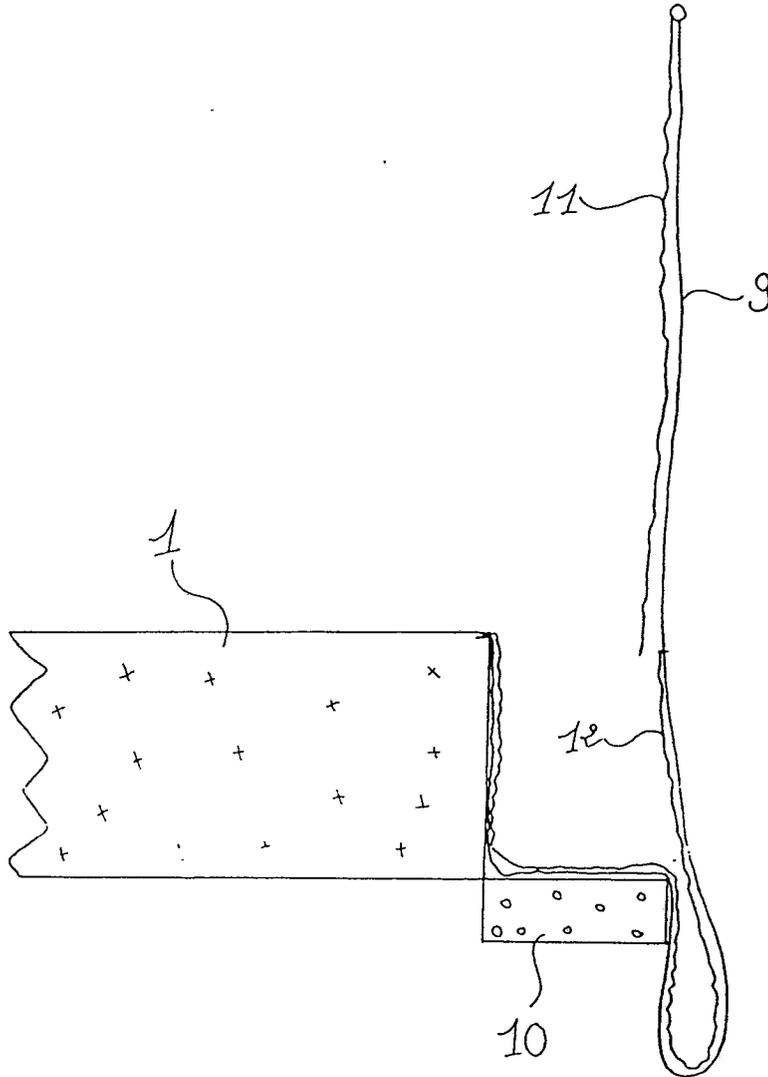
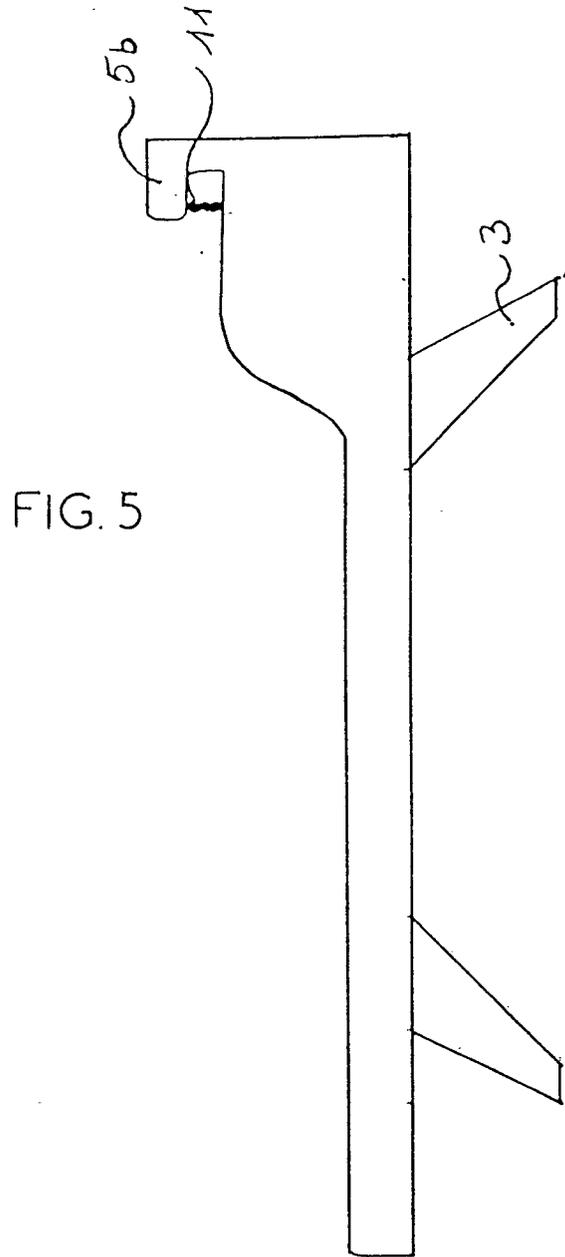


Fig 4





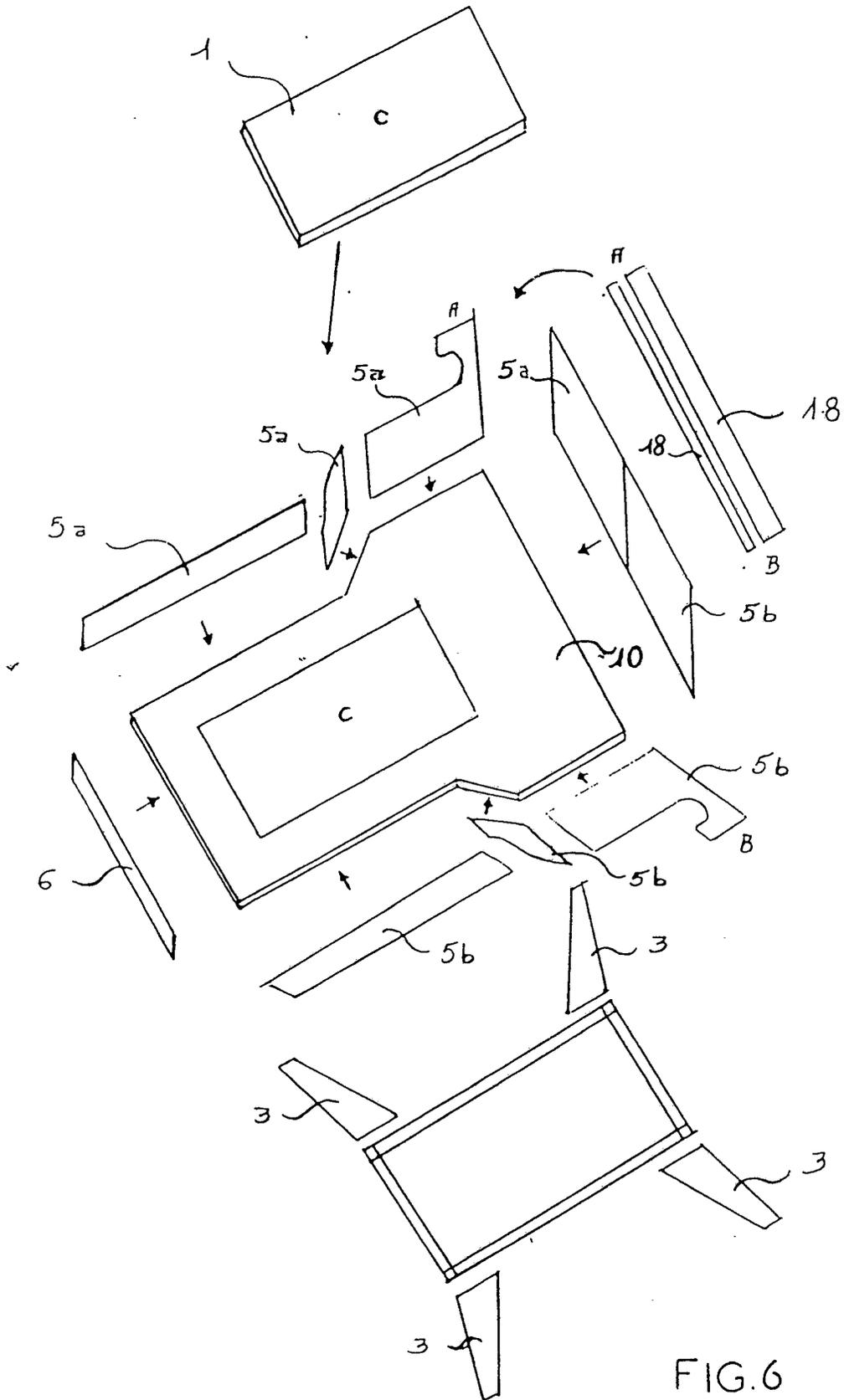


FIG. 6

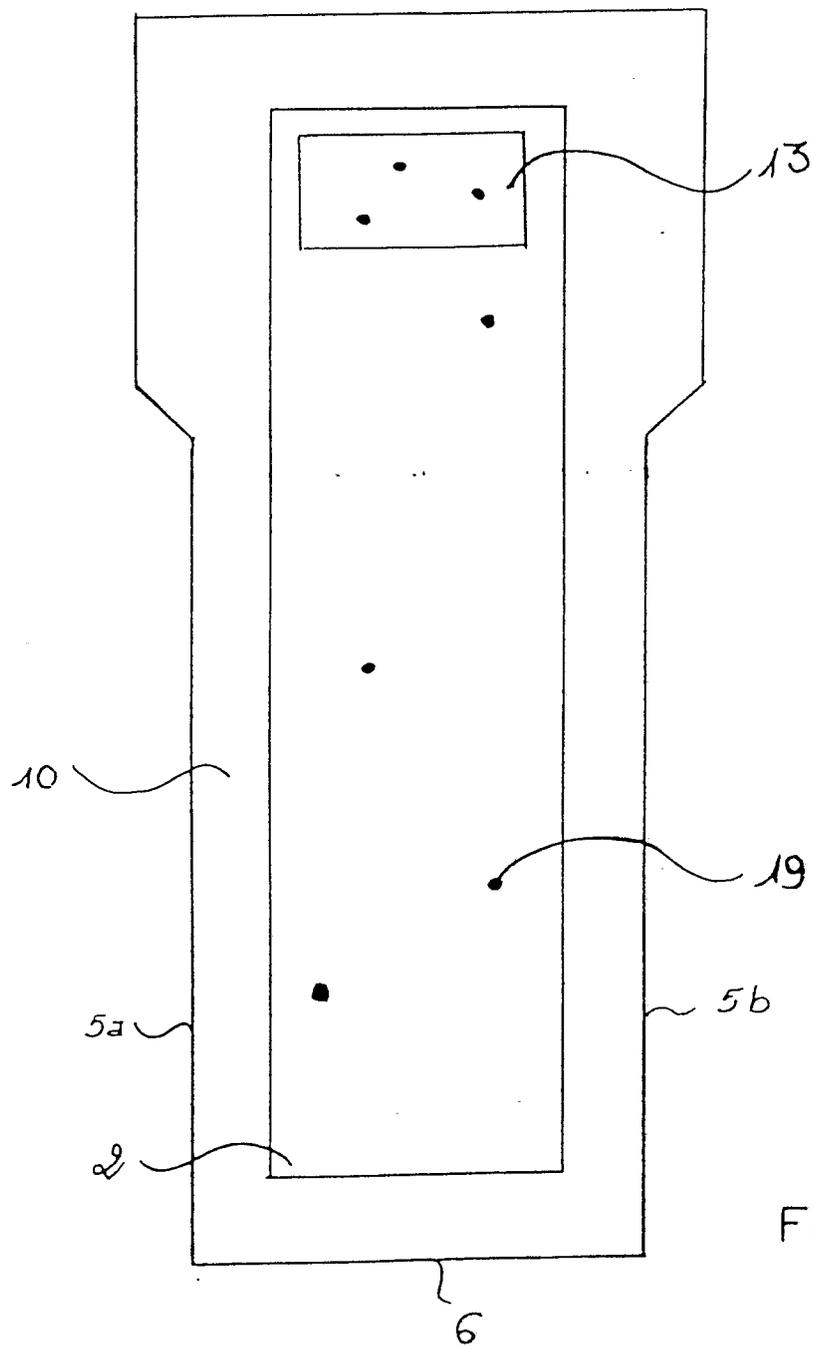


FIG.7